



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	5
Nombre de votants	36
Date de la convocation	29/03/2024
Certifié exécutoire le	15/04/2024
Date d'affichage	16/04/2024
Envoyé en préfecture le	16/04/2024

Le douze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : GAGE Pascal.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : ENSERGUEIX Jean-François, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), BOURDARIAS Sophie, COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), LELIEVRE Carla (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard (donne procuration à CHASSEING Daniel), TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

54-2024 Attribution marché entretien des sites communautaires et accord-cadre « interventions urgentes ou ponctuelles » sur le territoire communautaire années 2024-2026

Le Président rappelle que la Communauté de Communes possède plusieurs sites dont 9 demandent un entretien annuel par une entreprise. Ces entretiens consistent à la tonte, le débroussaillage, le broyage l'élagage et tous autres travaux permettant de garder ces sites entretenus.

La Communauté de Communes comme les années précédentes a décidé de consulter les entreprises pour un contrat de 3 ans (2024-2026)

Il a été décidé d'allotir ce marché en donnant un lot à chaque site et d'un demander un Bordereau de Prix Unitaire (BPU) pour les travaux ponctuels ou urgents

Liste des sites à entretenir :

Numéro des lots par sites	Noms des sites
Lot 1	Les abords de la Médiathèque et du siège de la Communauté de Communes
Lot 2	Site de la Chapelle du Mont Ceix Chamberet
Lot 3	Site départ Canoë Kayak au Pont de Peyrissac
Lot 4	Site de la CCAS des Bariousses Treignac
Lot 5	Site des Fouilles de Soudaine
Lot 6	Site de la Pierre des Druides Affieux
Lot 7	Déchetterie BUGEAT
Lot 8	Déchetterie TREIGNAC + ZONE DECHETS CLASSE 3
Lot 9	Déchetterie CHAMBERET

Le Président fait lecture de l'analyse des offres et fait part au Conseil Communautaire de la proposition de la Commission d'Ouverture des Plis qui s'est tenue le vendredi 12 avril à 10H00 au siège de la CCV2M.

Le Président propose de retenir :

- L'entreprise **CAPPE Fabien** pour les lots n° 1 ;2 ;3 ;4 ;5 ;6 ;8 ;9
- L'entreprise **GALPIN André** pour le lot n°7
- L'entreprise **CAPPE Fabien** pour le BPU des travaux ponctuels ou urgents

LOTS	PRIX	ENTREPRISES
Lot 1	910,00 € HT	CAPPE
Lot 2	960,00 € HT	CAPPE
Lot 3	180,00 € HT	CAPPE
Lot 4	2 850,00 € HT	CAPPE
Lot 5	1 320,00 € HT	CAPPE
Lot 6	1 040,00 € HT	CAPPE
Lot 7	810,00 € HT	GALPIN
Lot 8	2 310,00 € HT	CAPPE
Lot 9	1 610,00 € HT	CAPPE
Total	11 990,00 € HT	

BPU intervention urgentes ou ponctuelles entreprise CAPPE :

n° de prix	Type de prestation (cf. CCTP)	Unités	Forfait 1/2 journée de 4 heures en € HT	Forfait 1 journée 8 heures en € HT
1	• Broyage au tracteur agricole,	FORFAIT	260	510
2	• Broyage à l'épareuse,		260	510
3	• Débroussaillage mécanique (non chimique),		180	350
4	• Débroussaillage manuel,		180	350
5	• Tronçonnage et enlèvement d'arbres.		180	350
6	• Tronçonnage et façonnage des chablis,		180	350
7	• Travaux de tonte		180	350
8	• Elagage des arbres nacelle		260	510
9	• Travaux de terrassement mini pelle 2 à 4 tonnes		260	510
10	• Travaux de terrassement mini pelle 4 à 8 tonnes		450	800
11	• Camion pour évacuation suite travaux de terrassement		400	700
	Transfert de matériel pelleteuse			200

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 36 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER les lots n° 1 ;2 ;3 ;4 ;5 ;6 ;8 ;9 à l'entreprise CAPPE Fabien conformément au tableau ci-dessus.
- D'ATTRIBUER le lot n°7 à l'entreprise GALPIN André conformément au tableau ci-dessus.
- D'ATTRIBUER l'accord cadre à bon de commande conformément au BPU ci-dessus à l'entreprise CAPPE Fabien.
- D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ces marchés.

Fait à Treignac le 23/04/2024
Le Président, Philippe JENTY

